

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	07	EDUCATION	03
SOCIAL	01	TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	11
ECONOMIE	04	RURAL	03	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2665

14 Octobre 2022

14 October 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [118 /SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°025/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

2

Reference [009/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 009/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2022 RELATIVE À L'ACHAT DES BILLETS D'AVION POUR LES ACTIVITÉS ET ATELIERS DU PAREC.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-11-2022

3

Reference [D13-330/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/Ymc](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-330/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/YMC DU 06 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01 AOUT 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

4

Reference [116 /SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°022/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONSELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

5

Reference [002/CEN/2022/AD/DG/SGAMP/YDE](#) [Lire](#)

Titre/objet A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITUR DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE A LA CENAME

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

6

Reference [001/CEN/2022/AD/DG/SGAMP/YDE](#) [Lire](#)

Titre/objet A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference	032_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°025/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	D13-328/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/SAS Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-328/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/SAS DU 05 OCTOBRE 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-244/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/SAS DU 11 AOUT 2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE REGULATION DES APPELS A L'HOPITAL CENTRAL DE YAOUNDE, L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA ET L'HOPITAL REGIONAL DE GAROUA.FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	N° 05/D/MP/AT/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 05/D/MP/AT/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 05/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOM ET DIBANG (LOT1) ET DES V.R.D AU MARCHÉ DE SOMBO (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	000444/D/MINSANTE/CEPS-BID Lire
Titre/objet	DECISION N° 000444/D/MINSANTE/CEPS-BID DU 07 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 000004/DC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2022 DU 20/09/2022 POUR FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE DORTOIRS DES ECOLES DES SAGES-FEMMES DE BERTOUA ET DE MAROUA.AUTORISATION DE GRE A GRE : N° 004561/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3-CE5/CEA5 DU 20/09/2022.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	014/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 27/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 27/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 26 AOÛT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU MARCHÉ DOUBLE BALLE DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME, DEPARTEMENT DU WOURI.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME EXERCICE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	002/CEN/2022/AD/DG/SGAMP/YDE Lire
Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CEN/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX A LA CENAME
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

13

Reference	04/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°024/2022/AAONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE DES BATIMENTS A ET B DE LA CITE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

14

Reference	029_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°021/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

16

Reference	030_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONSELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	34/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM /SPM/2022 DU 13/10/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 034/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM /SPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II)INTITULE DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA CONDUITE DU SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DU PÉRIMÈTRE RIZICOLES DE BINGOU, ARRONDISSEMENT DE TONGA, DÉPARTEMENT DU NDE, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU PADFA II.NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : PTBA 2022 N° A1IA0103
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	026/C/CR/LT/SG DU 10 OCTOBRE 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°026/C/CR/LT/SG DU 10 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CIPM/CR/LT DU 07 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC DISTRIBUTION A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON-DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

19	Reference	COMMUNIQUE 0 Lire
	Titre/objet	AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT QUARANTE-SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT VIRGULE VINGT-SEPT (147 477,27) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC, EN PROCEDURE D'URGENCE A LA SODECAO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N° 005 /FNE /DG /DA /SML/22 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 005 /FNE /DG /DA /SML/22
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	017/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°017/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CADS/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME, DEPARTEMENT DU WOURI.MAITRE D'OUVRAAE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	016/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°016/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONO/CAD5 /CIPM/2022 DU 26 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU MARCHE DOUBLE BALLE DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME, DEPARTEMENT DU WOURI.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SEINE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [COMMUNIQUÉ](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

25

Reference [032/D/CR/LT/SG DU 10 OCTOBRE 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°032/D/CR/LT/SG DU 10 OCTOBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 07 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC DISTRIBUTION A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON-DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME-REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [114 /SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°023/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [015/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 05/10/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°015/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 05/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°016/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SEME, DEPARTEMENT DU WOURI.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2022.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

28

Reference [005/C/MP/AT/C-DIBANG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/C/MP/AT/C-DIBANG/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°05/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MOM ET DIBANG (LOT 1) ET DES V.R.D AU MARCHE DE SOMBO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

29

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference	028_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°023/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

31

Reference	066/D13-339/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 07/09/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/D13-339/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 07/SEPTEMBRE 2022 POUR LE RELEVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DES SERVICES EN MATERIELS DE MATERNITE ET DE NEONATOLOGIE POUR LES FOSA DE 4ÈME ET 5ÈME CATEGORIES EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-11-2022

32

Reference	035/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2022 DU 13/10/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 035/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022.PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II)INTITULÉ DE LA MISSION : MAÎTRISE D'ŒUVRE TOTALE (ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES ET SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX) EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 550 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD CAMEROUN POUR LE COMPTE DU PADFA II.NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : A1IE0102
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-11-2022

33

Reference	009/LDC/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 Lire
Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONN°009/LDC/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022POUR LA FOURNITURE DES SEMENCES ANIMALES (BOVINES DE RACE MONTBÉLIARDE) MESDAMES/MESSIEURS,
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-10-2022

34

Reference	031_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°027/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

35

Reference	07/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE DE LA VALLEE DU NTEM, ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference	00017/AAMI/BMN/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00017/AAMI/BMN/CIPM DU 12 OCTOBRE 2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU BUREAU D'ETUDES CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	08-11-2022

37

Reference	026/AONO/CRCE/CIPM DU 10/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CRCE/CIPM DU 10/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU CETIC D'AKOK
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-11-2022

38

Reference	001/ AC/ COB/CIPM/ 2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/ AC/ COB/CIPM/ 2022 DU 14 OCTOBRE 2022POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	11-11-2022

39

Reference	063/D13-342/DC/MINSANTE/CIPM /2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 063/D13-342/DC/MINSANTE/CIPM /2022RELATIVE A LA PRODUCTION DES AFFICHES GRAND FORMAT POUR PANNEAUX PUBLICITAIRES POUR LES REGIONS DU SEPTENTRION
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	08-11-2022

40

Reference	N°13588/CAA/DAG/SDAB/SAB/2022 Lire
Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°13588/CAA/DAG/SDAB/SAB/2022 DU 13.10.2022 AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU D'UN GROUPEMENT D'EXPERTS POUR LE TRAITEMENT DE LA MASSE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-11-2022

41

Reference	N° 004/C/MP/AT/C-DIBANG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/MP/AT/C-DIBANG/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [N° 04/D/MP/AT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 04/D/MP/AT/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

43

Reference [05/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 05/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/2022/AAONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A L'ENERGIE SOLAIRE DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

44

Reference [015/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°015/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°014/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES LOCALITES DE BONAMOISSADI, BANGUE ARRONDISSEMENT DE DOUALA V, DEPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME. FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [021/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 021/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

46

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

47

Reference [065/D13-340/AONO/MINSANTE/CIPM /2022 DU 07/10/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 065/D13-340/AONO/MINSANTE/CIPM /2022 DU 07/10/2022 RELATIF A L'ORGANISATION DES CARAVANES ET CAMPAGNES DE DON DE SANG DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference	.002/AC/ARSEL/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°.002/AC/ARSEL/CIPM/2022 DU 13/10/2022 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SÉCURISATION DU SIÈGE, DES BUREAUX DU PROJET DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DE TROIS RÉSIDENCES DE CERTAINS RESPONSABLES DE L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ POUR L'EXERCICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-11-2022

49	Reference	025/DC/K/MOD/SIGAM/2022 Lire
	Titre/objet	N° _____/AC/K/MOD/SIGAM/2022DU _____ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA COURS D'APPEL DE MAROUA, DÉPARTEMENTDU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPAT, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-10-2022

50	Reference	006/AONO/FODECC/CSPM/ 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/FODECC/CSPM/ 2022 DU 11 OCTOBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-11-2022

51	Reference	013/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 22/08/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 22/08/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°014/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES LOCALITES DE BONAMOUSSADI, BANGUE ARRONDISSEMENT DE DOUALA V, DÉPARTEMENT DU WOURI.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5 EME. FINANEEMENT : BIP EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

52	Reference	067/D13-337/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 07/09/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 067/D13-337/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 07/SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX DANS LES FORMATIONS SANITAIRE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-11-2022

53	Reference	117_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°027/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference	115_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°021/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

55	Reference	N°004/FNE/MO/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/FNE/MO/22 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FNE/CIPM/22 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

56	Reference	010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2022 RELATIVE À LA REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS ET ATELIERS DE LA COMPOSANTE 1 DU PAREC.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-11-2022

57	Reference	064/D13-341/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°064/D13-341/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF A LA PRODUCTION ET DIFFUSION DES CONTENUS MEDIATIQUES POUR LES REGIONS DU SEPTENTRION ET LE RESTE DU TERRITOIRE NATIONAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-11-2022

58	Reference	03/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 023/2022/AAONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX CHAMBRES FROIDES AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	03/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DOSSIER DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE CONSULTATION N°03/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ENSEIGNE DE LA REGION A LA LIMITE EST (FRONTIERE AVEC LA REGION DU CENTRE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference	N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/FODECC/CSPM /2022 DU 08 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN GARAGE POUR LA MAINTENANCE DES VÉHICULES DU PARC AUTOMOBILE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU la Demande de Cotation N°025/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien ménager de certains locaux de l'Immeuble Siège de la SNI ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprises dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°025/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien ménager de certains locaux de l'Immeuble Siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien ménager de certains locaux de l'Immeuble Siège de la SNI	VENTA INVESTMENT COMPANY LTD B.P. 3734 Douala	36 000 087 FCFA	24 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 009/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2022 RELATIVE À
L'ACHAT DES BILLETS D'AVION POUR LES ACTIVITÉS ET ATELIERS DU PAREC.**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) par le biais du Crédit N°62160-CM un montant de 100 millions de dollars pour remédier à certaines insuffisances relevées dans le DSSEF pour financer l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'Accord-Cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après : « **Achat des Billets d'Avion pour les activités et ateliers du PAREC** ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un **Contrat-cadre** pour l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

2. Participation et origine

La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à tous les prestataires Shortlistés/intéressés, justifiant d'une expérience avérée dans la reprographie des documents, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC. Il s'agit de :

1. PRIVILEGES VOYAGE ; Tel : (+237) 699 68 07 45 ; B.P : 15 987 - Yaoundé
2. PLAISIR VOYAGE ; Tel : 679 720 509 ; B.P : 6 128 - Yaoundé
3. MIRAGES VOYAGES Sarl ; Tel : (+237) 655 59 13 10 ; BP : 1 862 – Yaoundé
4. STAR ALLIANCES VOYAGES Sarl ; Tel : (+237) 670 12 13 77 ; B.P : 15 636- Yaoundé
5. BILLY TRAVEL ; Tel : (+237) 673 47 63 27 ; B.P : 10 092 - Yaoundé
6. NIKEL VOYAGES ; Tel : (+237) 222 23 76 76 ; B.P : 15 898 - Yaoundé
7. MILES TRAVEL ; Tel : (+237) 681 34 36 37 ; BP : – Yaoundé

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur invite les Prestataires intéressés à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de **quarante-cinq (45) jours**, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en **sept (07) exemplaires (un original et 6 copies)** marqués comme tels, à la **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC**, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75 au plus tard le **08 Novembre 2022 à 14 heures précises, heure locale**, et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°009/DC/PAREC/UCG/SPM/CSPM/10-2022, du 10/10/2022 pour l'Achat des Billets d'Avion pour les activités et ateliers du PAREC
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

5. Delai de Livraison

Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans **les quarante-huit (48) heures au maximum**, dès réception de la demande du PAREC.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAREC, à l'adresse ci-dessous, le **08 Novembre 2022 à 15 heures précises dans la Salle des réunions de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent.

8. Attribution

Le Programme attribuera le Contrat-cadre sur proposition de la CSPM au prestataire, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et évaluée la moins disante.

NB : Le Programme invitera ledit prestataire avant la signature du contrat-cadre, pour lui expliquer les modalités de gestion du contrat cadre (livraison, paiement...), ceci consigné dans un procès-verbal signé par les deux parties. Ce contrat est exécuté pendant douze (12) mois, tant que le prestataire donne satisfaction.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°_D13-330/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/YMC DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01 AOUT 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées préqualifiées pour soumissionner à l'Avis d'Appel d'Offres Restreint pour le recrutement d'un Consultant susceptible de réaliser l'étude actuarielle dans le cadre du Financement de la Couverture Santé Universelle.

N°	Noms de l'entreprise	Adresse
1	FINACTU INTERNATIONAL	Adresse : 62 Boulevard d'Anfa, Angle Moulay Youssef, 20020 Casablanca-Maroc, GSM : +33 687 73 15 11/Email : dcg@finactu.com
2	ELITE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA S.A	B.P: 35303 Yaoundé - Tel. (237)620 288 452/Email : eric.etoundi@elite-capitalsecurities.com
3	INQUIRE ACT SARL	B.P: 1149 Yaoundé -Tel. 694 777 000/Email : INQUIREGROUP@OUTLOOK.COM

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2022

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU la Demande de Cotation N°022/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°022/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P. 1706 Yaoundé	21 650 685 FCFA	24 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022,
RELATIF A LA FOURNITUR DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE A LA CENAME**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif requis au titre de l'Appel d'Offres lors de l'ouverture des plis après l'expiration du délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des échantillons pour chacun des produits à l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément en qualité de distributeur en gros des produits pharmaceutiques / ou dispositifs médicaux au Cameroun, délivré par le Ministère de la Santé Publique ;
- Absence d'un certificat de Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) délivré par le Ministère de la Santé Publique au Cameroun ;
- Absence d'Autorisation de commercialisation ou du certificat de libre vente dans le pays d'origine du fabricant ;
- Absence d'agrément, d'accord ou de convention délivré par le fabricant (pour les établissements de distribution) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des produits ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (3) dernières années.

NB :

Le soumissionnaire qui totalisera moins 75% de « OUI » sera éliminé.

Le produit qui totalisera 80% au moins des « OUI » sera éligible à l'évaluation de l'offre financière.

CRITERES ESSENTIELS (MODE DE NOTATION BINAIRE)

- Preuve de bonne exécution d'au moins deux (02) marchés de prestations similaires de montants cumulés au moins égal à 50% des coûts prévisionnels pour chaque lot. Justifier par la production des copies de contrats signés (première et dernière page) et copies des procès-verbaux de réception, (OUI/NON) ;
- Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) ou Dérogation Spéciale d'Importation délivrée par le Ministère de la Santé Publique (OUI/NON) ;
- Pré qualification par l'OMS des tests et réactifs (OUI/NON) ;
- Questionnaire d'Identification et d'Information sur les fabricants des Produits Pharmaceutiques, dûment complété et signé (OUI/NON) ;
- Fiches d'Informations Techniques sur les Fournitures, dûment complétées et signées (OUI/NON) ;
- Preuve de la capacité financière du soumissionnaire, d'au moins 50% des coûts prévisionnels pour chaque lot. (Justifier par des Bilans certifiés trois derniers exercices clos 2019-2020-2021), (OUI/NON) ;
- CCAP et DTF paraphés sur chaque page, datés, cachetés et signés à la dernière page par le soumissionnaire (OUI/NON) ;
- ü Engagement du respect du délai de livraison, soit au plus quarante-cinq (45) jours, (OUI/NON).

1	Critères d'évaluation
	Lire plutôt <u>CRITERES ELIMINATOIRES</u> - ü Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif requis au titre de l'Appel d'Offres lors de l'ouverture des plis après l'expiration du délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ; - ü Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; - ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - ü Absence des échantillons pour chacun des produits à l'ouverture des plis ; - ü Absence d'agrément en qualité de distributeur en gros des produits pharmaceutiques / ou dispositifs médicaux au Cameroun, délivré par le Ministère de la Santé Publique; - ü Absence d'un certificat de Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) délivré par le Ministère de la Santé Publique au Cameroun ; - ü Absence d'Autorisation de commercialisation ou du certificat de libre vente dans le pays d'origine du fabricant; - ü Absence d'agrément, d'accord ou de convention délivré par le fabricant (pour les établissements de distribution) ; - ü Non-conformité aux spécifications techniques des produits ; - ü Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; - ü Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier.
2	Autres
	Au lieu de ... n/a

2 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ARTICLE 4 : QUALIFICATION DU SOUSMISSIONNAIRE

4.1 CRITERES ELIMINATOIRES

- ü Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif requis au titre de l'Appel d'Offres lors de l'ouverture des plis après l'expiration du délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- ü Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ü Absence des échantillons pour chacun des produits à l'ouverture des plis ;
- ü Absence d'agrément en qualité de distributeur en gros des produits pharmaceutiques / ou dispositifs médicaux au Cameroun, délivré par le Ministère de la Santé Publique;
- ü Absence d'un certificat de Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) délivré par le Ministère de la Santé Publique au Cameroun ;
- ü Absence d'Autorisation de commercialisation ou du certificat de libre vente dans le pays d'origine du fabricant;
- ü Absence d'agrément, d'accord ou de convention délivré par le fabricant (pour les établissements de distribution) ;
- ü Non-conformité aux spécifications techniques des produits ;
- ü Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier.

8.1 ENVELOPPE A – Volume 1: DOSSIER ADMINISTRATIF

LE DOSSIER ADMINISTRATIF, contiendra les pièces suivantes, dans l'ordre :

- a. La déclaration d'intention de soumissionner du candidat indiquant sa raison sociale, l'adresse de son siège et les lots sur lesquels porte son offre suivant le modèle en annexe ;
- b. Une attestation de non-faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- c. Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois (03) mois ;
- d. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres délivrée par la BICEC et datant de moins de trois (03) mois ;
- e. La caution de soumission originale (suivant le modèle joint) établie par un établissement bancaire ou organisme financier de premier rang habilités par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, d'un montant de :
 § Lot 01: **870 000 FCFA** (Huit cent soixante-dix mille) ;
 § Lot 02 : **2 540 000 FCFA** (Deux millions quatre cent quarante mille) ;
 § Lot 03 : **6 180 000 FCFA** (Six millions cent quatre-vingt mille) ;
- f. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics au Cameroun, en original
- g. Une attestation pour soumission CNPS en cours de validité ;
- h. L'attestation de non redevance timbrée au tarif en vigueur ;
- i. Le plan de localisation certifiée sur l'honneur par le soumissionnaire de l'exactitude des informations fournies et datant de moins de trois (03) mois ;
- j. l'attestation d'Immatriculation timbrée au tarif en vigueur, datant de moins de trois (03) mois ;
- k. Le registre de commerce datant de moins de trois (03) mois.

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SALIHOU SADOU

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022,
RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS
FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante-huit (48) heures accordé à l'ouverture des plis ;
 Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
 Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
 Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
 Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
 Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page, signature portant mention manuscrite « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire ;
 Score inférieur à 75 points sur l'ensemble des critères essentiels ;
 Non-conformité aux Termes de Références ;
 Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres ;
 Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
 Absence d'engagement sur l'honneur.

Critères essentiels

Critères essentiels :	
Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire (Ancienneté) ;	10
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	25
Description détaillée des garanties offertes	10
Modalités de mise en jeu de la garantie	22
Couverture des engagements réglementés	10
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	6
Conventions avec les Assistants Internationaux	4
	100

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 75 points sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

NF =	Mn x 100
	Moc

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante :

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 70% de la note Technique + 30% de la note Financière.

1	Critères d'évaluation
	Lire plutot 12.1 CRITERES ELIMINATOIRES - Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante-huit (48) heures accordé à l'ouverture des plis; - Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ; - Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ; - Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ; - Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ; - Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page, signature portant mention manuscrite « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire ; - Score inférieur à 75 points sur l'ensemble des critères essentiels ; - Non-conformité aux Termes de Références ; - Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres ; - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

2	Autres
	Au lieu de ... n/a Lire plutot REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) Article 17 : Cachetage, marquage et contenu des Offres La première enveloppe portera la mention : « Pièces Administratives » (Volume A) et contiendra les documents ci-après : - La déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée du représentant légal ou d'un mandataire dûment désigné, - Une copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance ; - Une copie certifiée conforme de l'adhésion à la CIMA ; - Une copie certifiée conforme de l'attestation de non-redevance ; - Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable ; - Une attestation de non faillite ; - Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances ; - La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ; - La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de : 800 000 XAF (Huit cent mille francs CFA) et d'une durée de validité de 30 jours au-delà de la date de validité des offres ; - Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par les services compétents de l'ARMP ; - Une attestation de soumission CNPS. Article 23: Evaluation des Offres et attribution de la Lettre-Commande Critères éliminatoires : - ü Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante-huit (48) heures accordé à l'ouverture des plis; - ü Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ; - ü Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ; - ü Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ; - ü Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ; - ü Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire ; - ü Score inférieur à 75 points sur l'ensemble des critères essentiels ; - ü Non-conformité aux Termes de Références ; - ü Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres ; - ü Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

SALIHOU SADOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N° **118** /SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM du **10 octobre 2022**, la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°025/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien ménager de certains locaux de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien ménager de certains locaux de l'Immeuble Siège de la SNI	VENTA INVESTMENT COMPANY LTD B.P. 3734 Douala	36 000 087 FCFA	24 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour les signatures de la lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 131, 1^{er} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-328/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/SAS DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-244/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/SAS DU 11 AOUT 2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE REGULATION DES APPELS A L'HOPITAL CENTRAL DE YAOUNDE, L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA ET L'HOPITAL REGIONAL DE GAROUA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées préqualifiées pour soumissionner à l'Avis d'Appel d'Offres Restreint pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques chargé de réaliser les études architecturales et techniques du projet de construction de trois (03) Centres de Régulation des Appels (CRR) à l'Hôpital Central de Yaoundé, l'Hôpital Laquintinie de Douala et l'Hôpital Régional de Garoua:

N°	ENTREPRISES
1	Groupement Ets NA SERVICE – ATECS Sarl, Tel : 693 44 75 34
2	ENGINEERING PROVIDER, Tel : 690 19 05 46
3	POLYGON Sarl, Tel : 696 564 095

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Octobre 2022

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE DIBANG

DECISION N° 05/D/MP/AT/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 05/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOM ET DIBANG (LOT1) ET DES V.R.D AU MARCHÉ DE SOMBO (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

- Vu la constitution ;
- Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;
- Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2022 ;
- Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;
- Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;
- Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;
- Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;

Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;

Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;

Vu la Décision Municipale 03/DM/CD/21 du 15/02/2021 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIBANG ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, N°05/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 du 31/08/2022, pour les travaux de réhabilitation des toitures de deux (02) blocs de salles de classe dans les écoles publiques de MOM et DIBANG (lot 1) et des V.R.D au MARCHE deSOMBO (lot2), dans la commune de DIBANG, département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de DIBANG, N° 2022/09/L/C-DIB/CIPM du 10 octobre 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire **ETS GYORGYO, BP 5675 Yaoundé, Tél : 653 10 46 46,**

DIBANG le 11 Octobre 2022

NIU P 107214622438-W, a été retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation des toitures de deux (02) blocs de salles de classe dans les écoles publiques de MOM et DIBANG (lot1) et des V.R.D au MARCHE deSOMBO (lot2), dans la commune de DIBANG, département du Nyong et Kellé, Région du Centre. Et pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

BIKAY Véronique Eliane

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE BID

DECISION N° 000444/D/MINSANTE/CEPS-BID DU 07 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 000004/DC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2022 DU 20/09/2022 POUR FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE DORTOIRS DES ECOLES DES SAGES-FEMMES DE BERTOUA ET DE MAROUA. AUTORISATION DE GRE A GRE : N° 004561/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3-CE5/CEA5 DU 20/09/2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National

Vu la Constitution ;

Vu La Loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N°2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;

Vu le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu Les Accords des financements entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Islamique de Développement dans le secteur santé (CMR 085 pour l'Appui à la santé maternelle, néonatale et infantile) ;

Vu L'autorisation de GRE A GRE : N° 004561/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3-CE5/CEA5 du 20 Septembre 2022 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1er : La société Ets EDOU & MADE, B.P: 1958 Yaoundé, est déclaré attributaire du DOSSIER DE CONSULTATION N°000004/DC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2022 DU 20/09/2022, pour la fourniture des équipements de dortoirs des écoles des sages-femmes de Bertoua et de Maroua, passé après Gré à Gré N° 004561/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3-CE5/CEA5 du 20/09/2022 ainsi qu'il suit :

N°	DELAI D'EXÉCUTION	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC
1	03 mois	la fourniture des équipements de dortoirs des écoles des sages-femmes de Bertoua et de Maroua	Ets EDOU & MADE	35 231 220 F CFA

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MOHAMADOU TOUKOUR AHMADOU

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°032/D/CR/LT/SG DU 10 OCTOBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 07 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC DISTRIBUTION A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON-DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME-REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°020/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 07 septembre 2022 relatif aux travaux de construction d'un forage avec distribution à Pendiki dans l'Arrondissement de Nyanon-Département de la Sanaga-Maritime-Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 29 septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres du 03 et 04 octobre 2022 ;

Considérant la proposition de déclaration d'infructuosité n°19/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 07 octobre 2022.

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux, l'Appel d'Offres National Ouvert N°020 /AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 07 septembre 2022 relatif aux travaux de construction d'un forage avec distribution à Pendiki dans l'Arrondissement de Nyanon-Département de la Sanaga-Maritime-Région du Littoral ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CEN/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022,
RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX A LA
CENAME**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres		
	Au lieu de ... n/a		
	Lire plutot Pièce n°2 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres <table border="1" data-bbox="132 943 1560 1753"> <tr> <td data-bbox="132 943 292 1753">8</td><td data-bbox="292 943 1560 1753"> Qualification du soumissionnaire : Satisfaire aux critères éliminatoires et essentiels ci-après : Critères éliminatoires : 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures ouvrables à compter de l'ouverture des plis ; 2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; 3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 4. Défaut de présentation échantillons requis dans des enveloppes extérieures totalement anonymes ; 5. Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ; 6. Absence d'autorisation d'exercice (délivrée par les autorités en charge de la santé publique) en qualité de fabricant ou de distributeur de produits pharmaceutiques dans son pays d'origine ; 7. Défaut de présentation d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans le pays d'origine du fabricant ; 8. Absence d'Autorisation de Mise sur le marché (AMM) au Cameroun ou de dérogation spéciale d'importation ; 9. Non-conformité aux spécifications techniques des produits ; 10. Absence d'agrément du fabricant (pour les établissements de distribution) ; 11. Absence de Certificat de Bonne pratique de Fabrication / Distribution ; 12. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; 13. Absence de la Preuve de la capacité financière du soumissionnaire, d'au moins 75% des coûts prévisionnels pour chaque lot (Justifier par une attestation de disponibilité financière délivrée par une banque de premier ordre de la place et pouvant permettre de couvrir cette commande). </td></tr> </table>	8	Qualification du soumissionnaire : Satisfaire aux critères éliminatoires et essentiels ci-après : Critères éliminatoires : 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures ouvrables à compter de l'ouverture des plis ; 2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; 3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 4. Défaut de présentation échantillons requis dans des enveloppes extérieures totalement anonymes ; 5. Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ; 6. Absence d'autorisation d'exercice (délivrée par les autorités en charge de la santé publique) en qualité de fabricant ou de distributeur de produits pharmaceutiques dans son pays d'origine ; 7. Défaut de présentation d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans le pays d'origine du fabricant ; 8. Absence d'Autorisation de Mise sur le marché (AMM) au Cameroun ou de dérogation spéciale d'importation ; 9. Non-conformité aux spécifications techniques des produits ; 10. Absence d'agrément du fabricant (pour les établissements de distribution) ; 11. Absence de Certificat de Bonne pratique de Fabrication / Distribution ; 12. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; 13. Absence de la Preuve de la capacité financière du soumissionnaire, d'au moins 75% des coûts prévisionnels pour chaque lot (Justifier par une attestation de disponibilité financière délivrée par une banque de premier ordre de la place et pouvant permettre de couvrir cette commande).
8	Qualification du soumissionnaire : Satisfaire aux critères éliminatoires et essentiels ci-après : Critères éliminatoires : 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures ouvrables à compter de l'ouverture des plis ; 2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; 3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 4. Défaut de présentation échantillons requis dans des enveloppes extérieures totalement anonymes ; 5. Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ; 6. Absence d'autorisation d'exercice (délivrée par les autorités en charge de la santé publique) en qualité de fabricant ou de distributeur de produits pharmaceutiques dans son pays d'origine ; 7. Défaut de présentation d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans le pays d'origine du fabricant ; 8. Absence d'Autorisation de Mise sur le marché (AMM) au Cameroun ou de dérogation spéciale d'importation ; 9. Non-conformité aux spécifications techniques des produits ; 10. Absence d'agrément du fabricant (pour les établissements de distribution) ; 11. Absence de Certificat de Bonne pratique de Fabrication / Distribution ; 12. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; 13. Absence de la Preuve de la capacité financière du soumissionnaire, d'au moins 75% des coûts prévisionnels pour chaque lot (Justifier par une attestation de disponibilité financière délivrée par une banque de premier ordre de la place et pouvant permettre de couvrir cette commande).		

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SALIHOU SADOU

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 04/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°024/2022/AAONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE DES BATIMENTS A ET B DE LA CITE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maître d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
- 2- Décision 2022/ 009/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 du 12 OCT 2022
- 3- Financement: Budget de l'Université de Ngaoundéré, exercice 2022, Imputation: 119-09-390013/462.
- 4- Attribution :

N°	Objet	Attributaire	Montants (TTC) en FCFA	Délais
1	Travaux de réhabilitation partielle des bâtiments A et B de la Cité Universitaire de l'Université de Ngaoundéré	ETS JEFERER, BP: 1130 Yaoundé	24 916 632	Deux(02) mois

- 5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 12 Octobre 2022

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°021/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE
SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

La consultation n°021/DC/CIPM/22 du 22/09/2022 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Les entreprises ayant soumissionné à cette consultation sont informées qu'elles peuvent passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE NGANHA**COMMUNIQUÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que les lettres commandes relatives au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N° 01/AONO/C.NGANHA/CIPM/2022 du 13/09/2022** relatif aux travaux de réhabilitation des routes dans la Commune de Ngan-Ha (Lot 1 et Lot 2), Département de la Vina, Région de l'Adamaoua sous financement BIP, MINTP 2022 sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	PROJETS ET LOCALITE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	Réhabilitation de la route communale Holmbali-Dena-Carrefour Mbarang Mara (10 km) (Lot 1)	E. GE. TRA, BP : 475 Ngaoundéré	19 999 999	03 mois
2	Réhabilitation de la route communale Carrefour Mbil'assora-Ndigou Hamadjoda (06 km) (lot 2)	ETS DAHLI ET FRERES, BP : Ngaoundéré, Tel : 694 15 63 15	14 999 814	03 mois

Lesdites entreprises sont invitées à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffiision du présent communiqué pour la suite de la procédure.

NGANHA le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N° **116** /SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM du **10 octobre 2022**, la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°022/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P. 1706 Yaoundé	21 650 685 FCFA	24 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour les signatures de la lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 131, 1^{er} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 034/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM /SPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022
PAYS : CAMEROUN
PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II)
INTITULE DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA CONDUITE DU SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DU PÉRIMÈTRE RIZICOLES DE BINGOU, ARRONDISSEMENT DE TONGA, DÉPARTEMENT DU NDE, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU PADFA II.
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : PTBA 2022 N° A1IA0103

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PADFA II.

2. Objet

La République du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un financement destiné à couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un Consultant Individuel au titre du **suivi/contrôle des travaux de réhabilitation et aménagement du périmètre rizicoles de Bingou, arrondissement de Tonga, département du Ndé, région de l'Ouest Cameroun, , pour le compte du PADFA II.**

3. Consistance des prestations

Les services de conseil ("les services") comprennent: **L'examen de la conformité au projet et visa des dossiers d'exécution, la direction de l'exécution des contrats de travaux, l'ordonnancement, pilotage et coordination du chantier, la sensibilisation et animation des populations bénéficiaires ainsi que l'assistance aux opérations de réception. La durée de la mission s'étend sur toute la période d'exécution du marché à contrôler** y compris les arrêts, les suspensions et les prorogations des délais ; ceci à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage jusqu'à la réception provisoire des travaux.

4. Participation et origine

Le PADFA II invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Etre au moins un Ingénieur des travaux de génie rural (BAC +3), inscrit à l'ordre des Ingénieurs de Génie Rural ; Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle ;
- Avoir été chef de mission de suivi-contrôle d'au moins un projet d'infrastructure (route, bâtiments aménagement, AEP) ou ingénieur d'un projet de suivi d'au moins 3 projets d'infrastructures ;
- Avoir déjà réalisé en tant que ingénieur de suivi, chef de mission ou conducteur des travaux d'au moins un projet d'irrigation ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une bonne maîtrise de la commune concernée est un atout.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt présentées sous la forme de curriculum vitae doivent être remises sous forme écrite à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier postal, par télécopie ou par courriel) **le 04 NOVEMBRE 2022** au plus tard à **13 heures (heure locale)**.

La Coordinatrice Nationale du PADFA II, invite les Consultants intéressés à manifester leur intérêt. Chaque manifestation devra être rédigée en français ou en anglais en Cinq (05) exemplaires physiques (Un original et Quatre (04) copies) et une version scannée et Word desdites manifestations gravées dans une clé USB seront adressées sous plis fermés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et devront être déposés contre décharge à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet, sise derrière l'Ambassade de Chine, au plus tard **le 04 NOVEMBRE à 13 heures précises (heure locale)**.

Avec les mentions suivantes :

*« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°034 /AMI/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RAF/RPM/2022 DU 12 OCTOBRE 2022, PORTANT SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA CONDUITE DU SUIVI/CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU PERIMETRE RIZICOLES DE BINGOU, ARRONDISSEMENT DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST CAMEROUN, POUR LE COMPTE DU PADFA II
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

L'adresse de contact et de dépôt des dossiers de candidature est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 611 928. Email;www.padfacameroun@padfa.net.

6. Composition du dossier

Le Contenu des dossiers de candidature

Les Consultants/ intéressés doivent fournir les informations suivantes :

Un dossier administratif constitué de pièces suivantes en original et en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois :

- Attestation d'Immatriculation ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Plan de localisation.

Un dossier technique constitué des pièces suivantes en original et en copies certifiées conformes :

- Une lettre de motivation,
- Une copie certifiée conforme du diplôme, datant de moins de trois mois,
- Les références du Consultant individuel en termes d'expériences générales,
- Les références du Consultant individuel en termes d'expériences spécifiques (contrats analogues, procès-verbaux de réception, attestation de bonne fin),
- Le CV détaillé du personnel clé,
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II,
- Attestation sur l'honneur de la véracité des déclarations et du non abandon d'une mission de prestation intellectuelle.

7. Critères d'évaluation

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Un dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures accordées ;
- L'abandon d'une mission de service de prestation intellectuelle,
- Les fausses déclarations,
- Une enveloppe portant indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les Critères essentiels sont les suivants :

(i) Expériences générales du consultant 20 points
Nombre d'années d'existence : 5 points
Références générales dans le suivi/contrôle des travaux d'aménagements hydro agricoles. (Nombre d'années d'expériences) : 10 Points
Références générales au Cameroun dans la suivi/contrôle des travaux d'aménagement hydro agricoles : 5 points (Nombre d'années d'expériences)
(ii) Expériences spécifiques du consultant 60 points
Références spécifiques dans le suivi/contrôle des travaux d'infrastructures rurales : 10 points
Références spécifiques dans la conduite du suivi/contrôle des travaux d'aménagement hydro agricole. (En tant que Chef de mission, Ingénieur de suivi ou Conducteurs des travaux). (Nombre d'expériences: 40 points)
Références spécifiques dans la conduite du suivi/contrôle des travaux d'aménagement hydro agricole au Cameroun : 10 points
(iii) Personnel clé : Consultant individuel : 10points
Diplôme requis (GR ou équivalent) (au moins Bac + 5) : 6 points,
Attestation de disponibilité du CDM : 2 points,
Attestation d'inscription à l'Ordre des IGR : 2 pts
(iv) Disponibilité de la logistique : 5 points
Disponibilité véhicule tout terrain (Pick- up) : 1.25 points
Matériel et équipement de bureau (imprimante, photocopieur, table traçante) : 1.25 points
Matériel informatique (ordinateur adapté, connexion internet haut débit) : 1.25 points
Logiciel d'ingénierie (Auto CAD, SIG, Covadis, Robot ...) : 1.25 points
Connaissance de la Commune d'intervention : 2points
Qualité du dossier présenté : 3 points
Reliure : 1 point
Lisibilité : 1 point
Agencement : 1 point

8. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations . Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : padfacameroun@padfa.net, yvesondobo@gmail.com le 21 OCTOBRE 2022 à 15 heures précises (heure locale) au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements **avant le 28 OCTOBRE 2022 à 15 heures précises (heure locale)**.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE DIBANG

COMMUNIQUE N° 004/C/MP/AT/C-DIBANG/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par DECISION N°004 /D/MP/AT/C-DIBANG/2022 du 11/10/2022, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT L'OFFRE
LOT UNIQUE	AIR AIR FORAGE SARL, BP 30342 Yaoundé, Tél : 675 11 71 27, NIU M030800024698-S,	47 999 318	47 999 318

Le soumissionnaire **AIR FORAGE SARL, BP 30342 Yaoundé, Tél : 675 11 71 27, NIU M030800024698-S**, est retenu pour la construction de six (06) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de BOGA, MARCHÉ de NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ; pour un délai d'exécution de trois (03) mois à compter de la signature de la Lettre-Commande, pour un montant de **47 999 318 FCFA** (quarante-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent dix-huit).

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours de la signature de la Lettre-Commande.

DIBAMBA le 11 Octobre 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE NGANHA**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que le marché relatif à la réalisation d'un forage positif équipé de PMH à Sabongari-Gangassaou dans la Commune de Ngan-Ha sous financement Fonds Propres de la Commune de Ngan-Ha 2022, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° **04/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2022 du 16/09/2022** est infructueux faute de soumissionnaire. Par eonséquent, cet Avis d'Appel d'Offres est purement et simplement annulé.

NGANHA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

DECISION N° 005 /FNE /DG /DA /SML/22

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le décret N° 90/805 du 27 avril 1990,
Portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National de l'Emploi ;

Vu le décret N° 91/311 du 05 juillet 1991,
Portant nomination du Directeur Général du Fonds National de l'Emploi ;

Vu la résolution N°384/FNE/CA du 16 Décembre 2021,
Portant adoption du budget de l'exercice 2022 ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : le soumissionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON , BP : 15326 YAOUNDE ,**
Tél : (237) 222 30 80 97 est déclaré adjudicataire de l'appel d'offre National Ouvert en procédure d'urgence
N° 004/AONO/FNE/CIPM/22 pour **la fourniture de trois (03) véhicules au Fonds National de l'Emploi.**
Pour un montant de **70 000 000 CFA TTC (Soixante-dix millions de francs)**

ARTICLE 2 : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la direction administrative, service matériel et logistique du FNE pour l'établissement de la lettre commande y afférente

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera

YAOUNDE le 1 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MENYE CAROLINE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°017/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CADS/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME, DEPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5eme,

Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant code General des collectivites Territoriales Decentralisees ;
 Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant creation de la Commune d'Arrondissement de Douala 5^e me ;
 Vu le Decret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;
 Vu le Decret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics
 Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au contrOle de l'exécution des marches publics ;
 Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 decembre 2021 portant instructions relatives a l'Exécution, au suivi et au contrOle du Budget de l'Etat, et autres Entites Publiques pour l'exercice 2022
 Vu le decret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **MBOUTOU Benjamin** comme prefet du Departement du Wouri ;
 Vu L'arreste N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'election de Monsieur **MFEUNGWANG Richard** comme Maire et des adjoints au Maire a l'issue du scrutin du 09 Fevrier 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5^e Departement du Wouri, Region du littoral ;
 Vu Le Dossier **D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en procedure d'urgence** N°016/ AONO /CADS /CIPM /2022 DU 02 Septembre 2022 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA DEPARTEMENT DU WOURI.
 Vu le rapport d'analyse des offres ;
 Vu le proces-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marches de la Commune d'Arrondissement de Douala 5eme ;

DECIDE

ARTICLE 1er : La lettre commande objet de l'appel d'offres susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Ets AMIC, BP : 840 EDEA	31 000 000 HT	TROIS(3) MOIS
Tel : 694 86 98 28	36 967 500 TTC	

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. -l?

DOUALA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°016/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONO/CAD5 /CIPM/2022 DU 26 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU MARCHÉ DOUBLE BALLE DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME, DEPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SEINE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5eme,

Vu la Constitution ;
Vu la loi no 20 19/024 du 24 Decembre 2019 portant code General des collectivites Territoriales Decentralisees ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant creation de la Commune d'Arrondissement de Douala 5eme ;
Vu le Decret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;
Vu le Decret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics
Vu La circulaire n° 00 I/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au contrÔle de l'execution des marches publics ;
Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 decembre 2021 portant instructions relatives a l'Execution, au suivi et au controle du Budget de l'Etat, et autres Entites Publiques pour l'exercice 2022
Vu le decret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **MBOUTOU Benjamin** comme prefet du Departement du Wouri ;
Vu l'arrete N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant Pelection de Monsieur **MFEUNGWANG Richard** comme Maire et des adjoints au Maire a l'issue du scrutin du 09 Fevrier 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5eme Departement du Wouri, Region du littoral ;
Vu le Dossier **D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/A0N0/ CAD5/ CIPM /2022 DU 26 Aout 2022.**
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le proces-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marches de In Commune d'Arrondissement de Douala Seine ;

DECIDE

ARTICLE 1er: la lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-apres

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
MAF BTP SARL	41 902 600 HT	TROIS (03) MOIS
BP : 8778 Douala	49 968 951 TTC	

ARTICLE 3: La presente decision sera communiquee et publiée partout ou besoin sera. -I?

DOUALA le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**COMMUNIQUE N°014/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 27/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
015/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 26 AOÛT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
BOUCHERIE AU MARCHE DOUBLE BALLE DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
DOUALA 5EME, DEPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA
5EME. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME EXERCICE
2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5 Communique :

Par DECISION N° **016/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022** du **27/09/2022** Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
MAF BTP SARL	41 902 600 HT	TROIS (03) MOIS
BP : 8778 Douala	49 968 951 TTC	

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5ème, sise à Bonamoussadi, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande

DOUALA le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE NGANHA**COMMUNIQUÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que la lettre-commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° **03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2022 du 13/09/2022** relatif aux travaux d'électrification en panneaux solaires des axes principaux de la ville de Ngan-Ha et ses environs est attribuée aux **ETS E. GE. TRA**, BP : 475 Ngaoundéré au montant **TTC 29 999 999 F** avec un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de la procédure.

NGANHA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N° 013/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 22/08/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°014/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES LOCALITES DE BONAMOISSADI, BANGUE ARRONDISSEMENT DE DOUALA V, DEPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5 EME. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème. Communique :

Par DECISION N°015/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 du 22/08/2022 , la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
BEDDECOM B.P: 8948 Douala, Tel : (+237) 679 64 70 68 / 699 83 37 63	8 375 000 HT	TROIS (3) MOIS
	9 987 188 TTC	

L'entreprise ci-dessus représentée par BEDDECOM est invitée à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5ème, sise à BONAMOISSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

DOUALA le 22 Aout 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°023/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE
L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU la Demande de Cotation N°023/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI;

D E C I D E

Article 1^{er} : La consultation n°023/DC/CIPM/22 du 22/09/2022 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°015/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 05/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°016/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SEME, DEPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5 Communique :

Par DECISION N°017/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 du 05/10/2022., la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Ets AMIC, BP : 840 EDEA Tel : 694 86 98 28	31 000 000 HT	TROIS(3) MOIS
	36 967 500 TTC	

L'entreprise ci-dessus représentée par **Ets AMIC, BP : 840 EDEA** est invitée à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5^{ème}, sise à BONAMOISSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

DOUALA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE DIBANG

COMMUNIQUE N° 005/C/MP/AT/C-DIBANG/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°05/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MOM ET DIBANG (LOT 1) ET DES V.R.D AU MARCHÉ DE SOMBO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par DECISION N°005 /D/MP/AT/C-DIBANG/2022 du 11/10/2022, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT L'OFFRE
LOT 1	ETS GYORGYO, BP 5675 Yaoundé,	17 997 700	
LOT 2	Tél : 653 10 46 46, NIU P 107214622438-W,	10 798 808	

Le soumissionnaire **ETS GYORGYO, BP 5675 Yaoundé, Tél : 653 10 46 46, NIU P 107214622438-W**, est retenu pour l'exécution (02) blocs de salles de classe dans les écoles publiques de MOM et DIBANG (lot 1) et des V.R.D au MARCHÉ de SOMBO (lot 2) dans la Commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre, pour un délai d'exécution de trois (03) mois et pour un montant Toutes Taxes Comprises de :

- **Pour le lot1** (travaux de réhabilitation des toitures de deux (02) blocs de salles de classe dans les écoles publiques de MOM et DIBANG) :

17 997 700 (dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent) ;

- **Pour le lot2** (travaux de Réhabilitation des V.R.D au MARCHÉ de SOMBO) :

10 798 808 (dix millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent huit).

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, Lettres-Commande.

DIBANG le 11 Octobre 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE NGANHA**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contraetante, Communique que la lettre-commande relative à la Demande de Cotation **N° 01/DC/C.NGANHA/CIPM/2022 du 16/09/2022** pour à la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires/Paquets minima des écoles dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de PAdamaoua sous financement BIP, MINHDUB 2022 est attribuée aux **ETS ABDOURAMAN**, B.P : 322 Ndéré, Tel : 699 00 06 22 au **montant TTC 16 149 853 F** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de la procédure.

NGANHA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°023/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE
L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

La consultation n°023/DC/CIPM/22 du 22/09/2022 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Les entreprises ayant soumissionné à cette consultation sont informées qu'elles peuvent passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/D13-339/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 07/SEPTEMBRE 2022 POUR LE RELEVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DES SERVICES EN MATERIELS DE MATERNITE ET DE NEONATALOGIE POUR LES FOSA DE 4ÈME ET 5ÈME CATEGORIES EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national ouvert Pour Le Relèvement Du Plateau Technique Des Services Matériels De Maternité Et De Néonatalogie Pour les FOSA De 4ieme Et 5ieme Catégorie En Procédure D'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements suivants:

- 16 Échographes portable
- 200 Paravents mobile
- 500 Stéthoscope
- 500 plateaux haricots
- 300 plateaux de soins.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de **deux cent quarante-sept millions cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cent (247 577 500) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés de droits camerounais spécialisées dans le domaine de la fourniture de matériel médicale disposant d'un agrément de distribution du matériel et consommable délivré par le MINSANTE.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le **Budget de Fonctionnement Public-MINSANTE ; Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés publique au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé publique abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **cent vingt mille (120 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du service des marchés publics du MINSANTE au plus **tard le 10/11/2022 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*« Appel d'Offres National Ouvert N°066/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 07/10/2022 POUR LE RELEVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DES SERVICES EN MATERIELS DE MATERNITE ET DE NEONATOLOGIE POUR LES FOSA DE 4^{ème} ET 5^{ème} CATEGORIES EN PROCEDURE D'URGENCE.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des dites fournitures est de **quarante cinq jours (45) jours**.

LIEU DE LIVRAISON : Magasin du MINSANTE.

Les noms des formations sanitaires bénéficiaires pour chacune des régions seront fixés par décision du Ministre de la Santé Publique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date original de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : **quatre millions cinq cent-quatre-vingt mille (4 580 000) FCFA TTC.**

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financières aura lieu le **10./11/2022 à partir de 14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- i) Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures ;
- iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- iv) N'avoir pas satisfait à au moins trois (03) des quatre (04) critères essentiels ;
- v) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- vi) Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant ; vii) Absence de l'autorisation signée du fabricant ou de son représentant agréé des équipements médicaux proposés par le soumissionnaire dans le descriptif de la fourniture ;
- viii) Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ;
- ix) **Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés**
(Voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*) ;
- x) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.
- xi) Absence d'un agrément de distribution du matériel et consommable délivré par le MINSANTE.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
 - ii) Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
 - iii) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;
 - iv) Planning et délai de livraison.
 - v) Capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel
- Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.
- vi) Référence de l'entreprise : Avoir réalisé au moins un marché similaire dans la fourniture du matériels biomédical au cours des trois (03) dernière années (première et dernière pages plus procès-verbal de réception.)

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Cent Vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Service des marchés public du Ministère de la Santé Publique** sis au second étage de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge, Tél/Fax : 222 23 44 17 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 035/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022. PAYS : CAMEROUN PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II) INTITULÉ DE LA MISSION : MAÎTRISE D'ŒUVRE TOTALE (ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES ET SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX) EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 550 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD CAMEROUN POUR LE COMPTE DU PADFA II. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : A11E0102

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase 2 (PADFA II) a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de quarante-sept (47) millions de dollars US et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2. Objet

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre de la **Maîtrise d'œuvre totale (études techniques détaillées et suivi/contrôle des travaux) en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de 550 ha nets de périmètres irrigués rizicoles dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun pour le compte du PADFA II**

3. Consistance des prestations

Les services de conseil ("les services") comprennent les **études détaillées d'aménagement de périmètres irrigués destinés à la riziculture dans le Département du Logone et Chari (Arrondissements de Goulfey et Logone Birni) d'une part (tranche ferme), et le suivi contrôle des travaux y afférent d'autre part (tranche conditionnelle).**

4. Participation et origine

Le PADFA II ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt (MI) doivent être remises sous forme écrite, rédigées en français ou anglais en **sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et une version Word et scannée desdites Manifestations sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés**, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au **plus tard le 04 NOVEMBRE 2022 à 13 heures précises (heure locale)**. Elles devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°035/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE (ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES ET SUIVI/CONTROLE DES TRAVAUX) EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 550 HA NETS DE PERIMETRES IRRIGUES RIZICOLES DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN POUR LE COMPTE DU PADFA II .

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'adresse de contact et de dépôt des dossiers de candidature est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 611 928.

6. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Obtention d'une note inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

2. Critères de qualification

Les critères de pré qualification en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

- **Qualité de l'offre..... 05 points**
- **Références du prestataire 95 points**
 - Niveau d'ancienneté dans les infrastructures rurales..... **15 points**
 - Références dans les études et le suivi d'infrastructures rurales en général et des aménagements hydro-agricoles en particulier..... **30 points**
 - Références spécifiques dans les études et le suivi d'infrastructures rurales, et des aménagements hydro-agricoles au Nord du Cameroun ou zones similaires sur le plan agro écologique..... **50 points**
- **Total des points :..... 100 points**

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

7. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après le **21 OCTOBRE 2022 au plus tard**. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le **28 OCTOBRE 2022**.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

**LETRE DE DEMANDE DE COTATIONN°009/LDC/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 DU 13 OCTOBRE
2022POUR LA FOURNITURE DES SEMENCES ANIMALES (BOVINES DE RACE MONTBÉLIARDE)
MESDAMES/MESSIEURS,**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un fonds de l'Association Internationale pour le Développement afin de financer le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre de la Demande de Cotations pour lesquelles celle-ci est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désigné ci-après : « fourniture des Semences Animales (Bovines de race montbéliarde) ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotation, les prestations sont à fournir à l'Unité de Coordination Nationale du Projet PRODEL-Yaoundé-Région du Centre.

3. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de Soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles devront être déposées en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 octobre 2022 à 13 heures, heure locale et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°009/LDC/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 du 13 octobre 2022

Pour la fourniture des Semences Animales (Bovines de race montbéliarde)»

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

Les exigences en matière de pièces administratives et exigences techniques sont :

Pièces Administratives :

Le dossier administratif comportera les pièces suivantes et datant de moins de trois (03) mois :

l'Attestation d'Immatriculation fiscale à jour ;

l'Attestation de Domiciliation Bancaire ;

l'Attestation de Non Redevance signée par les autorités compétentes;

l'Attestation de Non Faillite ;

l'Attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;

l'Attestation de soumission délivrée par la CNPS et spécifique à la présente soumission;

l'Attestation et le plan de localisation.

N.B. 1: La garantie de soumission doit être contenue dans l'enveloppe des pièces administratives

NB.2 : L'absence d'une pièce administrative n'est pas un critère éliminatoire au moment de l'évaluation. Mais toutes ces pièces seront exigées au moment de la signature du Marché.

Exigences techniques

La Lettre de Soumission suivant modèle ci-dessous ;

Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;

La Description des fournitures proposées;

Le projet de Lettre de Marché, rempli, daté, signé et cacheté;

L'Attestation d'origine UMOTEST (Inscription au catalogue des taureaux de race montbéliarde)

Une Attestation de capacité financière d'au moins quinze millions (15 000 000) Francs CFA;

Le soumissionnaire doit produire une garantie de soumission d'un montant de sept cent quinze mille cinq cent (715 500) F CFA de vingt-huit (28) jours supérieurs au délai de validité des offres. Cette garantie doit être délivrée par une institution prévue par la réglementation en vigueur et figurer dans l'enveloppe contenant les pièces administratives.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer la Demande de Cotation (DC) auprès de l'Unité Nationale de Coordination du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), rue 1 761 Yaoundé, Cameroun, sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron, (Bureau du Passation des Marchés, Rez-de-chaussée), Tél. : (+237) 699 20 25 96/655 53 59 60, Email: info@prodel.cm avec copie [prodelup](http://prodelup.cm)

- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 octobre 2022 à 13 heures (heures locales).

4. Delai de Livraison

Les prestations se feront dans un délai de **Soixante (60) jours** dès Notification de l'Ordre de Service de Démarrer.

5. Ouverture des Plis

- L'ouverture des plis de fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PRODEL, le 27 octobre 2022 à 14 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent, dans la salle des Conférences.

Le Coordonnateur National invite tous les prestataires intéressés à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotation à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente Lettre de Demande de Cotation. Elle est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) procèdera à l'évaluation selon l'ordre ci-après :

L'examen de la recevabilité des pièces administratives. L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces (datées de moins de trois (03) mois).

L'examen des exigences techniques.

Seules les offres jugées conforme pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

La vérification des opérations arithmétiques en multipliant le cas échéant, le prix unitaire par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et moins-disante.

La prestation aura une réception technique et une réception définitive pour s'assurer de la conformité.

L'adresse de retrait de la Demande de Cotation est :

Unité de Coordination Nationale du PRODEL, sise au quartier Bastos, à 400 mètres derrière les bureaux de la Banque Mondiale, rue 1 761 Yaoundé, Cameroun, Immeuble R+2, peint en couleur vert citron (rez-de-chaussée), bureau du Spécialiste Passation des Marchés, Numéro de téléphone: (+237) 699 20 25 96/655 53 59 60, Email : info@prodel.cm.

Le retrait de la Demande de Cotation ne se fait pas en ligne. Il se fait essentiellement à l'adresse ci-dessus indiquée par décharge dans le registre des retraits des offres.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°027/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022
POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE
SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

La consultation n°027/DC/CIPM/22 du 22/09/2022 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Les entreprises ayant soumissionné à cette consultation sont informées qu'elles peuvent passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL
DE VENTE DE POISSON POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON
D'EAU DOUCE DE LA VALLEE DU NTEM, ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE
DU NTEM, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des infrastructures sociocommunitaires, le Coordonnateur National du Programme Agropoles, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un hall de vente du poisson au profit de l'agropole de production et de commercialisation du poisson d'eau douce de la Vallée du Ntem, Arrondissement d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- travaux préparatoires ;
- fondation ;
- élévation et maçonnerie ;
- charpente et couverture ;
- revêtement ;
- électricité ;
- menuiserie ;
- peinture ;
- assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **neuf millions (9 000 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans les travaux des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'investissement du Programme Agropoles, exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de **l'Unité de Coordination du Programme Agropoles, sise au quartier Mimboman Sapeur, logée à l'ancien immeuble de la CNPS à Yaoundé**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux jours et heures ouvrables au **Secrétariat de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles, sise au quartier Mimboman Sapeur, logé à l'ancien immeuble de la CNPS à Yaoundé**, dès publication du présent avis et contre la présentation d'un reçu de versement d'une somme de **quinze mille (15 000) francs CFA** payable, au Trésor Public, représentant les frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (03) enveloppes fermées et scellées dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Secrétariat de **l'Unité de Coordination du Programme Agropoles, sise au quartier Mimboman Sapeur, logée à l'ancien immeuble de la CNPS, à Yaoundé** au plus tard le **10 NOVEMBRE 2022 à 12 heures**, heure locale, dans trois(03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière

Ces trois(03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/ AONO/PAG/UCP/CIPM/2022DU 13 OCTOBRE 2022 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE
VENTE DE POISSON POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU
DOUCE DE LA VALLE DU NTEM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA**.

Cette caution provisoire sera valable **trente (30) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le **10 NOVEMBRE 2022 à 13 heures**, dans salle des conférences de l'**Unité de Coordination du Programme Agropoles**, sise au quartier Mimboman Sapeur, logée à l'ancien immeuble de la CNPS à Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la Caution de Soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après expiration du délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Délai d'exécution des travaux supérieur à 3 mois ;
- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP d'autre part ;
- Non production d'un CCAP complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Non production d'un CCTP paraphé sur toutes les pages, signé, daté, et cacheté sur la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Note technique inférieure à **75%**.

NB : Pour être éligible à l'analyse technique, le soumissionnaire ne doit satisfaire à aucun critère éliminatoire.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères suivants :

- Capacité financière du soumissionnaire ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- Méthodologie et planning des travaux ;
- Qualification du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Présentation de l'Offre.

NB : Seules les offres ayant satisfait à au moins 75% de Oui de ces critères lors de l'analyse technique, seront retenues pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, c'est-à-dire remplissant les capacités techniques et financières résultant des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires du présent Appel d'Offres national Ouvert, restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles à Yaoundé- Mimboman Sapeur (Tél : 243 59 70 000 ou 243 59 70 06 64, E-mail : ousseinibobo@yahoo.fr).

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00017/AAMI/BMN/CIPM DU 12 OCTOBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU BUREAU D'ETUDES CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise en place des systèmes de management et à la certification, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un consultant (individuel ou Bureau d'Etudes) chargé des diagnostics, de l'accompagnement, des formations et/ou des audits des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Consultants Individuels ou Bureau d'Etudes (BET), en vue de la participation aux différents appels d'Offres relatifs au recrutement d'un consultant (individuel ou BET) *chargé des diagnostics, de l'accompagnement, des formations et/ou des audits (à blanc ou de certification) des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001 pour le compte du BMN.*

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en deux (02) exemplaires dont un (01) original et l'autre copie marquée comme tel, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Ancienne Gendarmerie, au plus tard le **08 Novembre 2022 à 14h00 heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00017/AAMI/BMN/CIPM du 12 Octobre 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (INDIVIDUEL OU BUREAU D'ETUDES) CHARGE DES DIAGNOSTICS, DES AUDITS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

a) Dossier administratif

Le dossier administratif comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- Le curriculum vitae actualisé des deux (02) principaux consultants du cabinet ou BET dans le cas d'un BET ou le curriculum vitae actualisé du consultant individuel dans le cas d'un consultant individuel;
- La copie de la carte de contribuable en cours de validité;
- L'attestation de non redevance ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);

Il est à préciser que l'absence ou la non validité d'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes ou du Consultant.

b) Dossier technique

Les consultants (individuel ou BET) intéressés doivent fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations sollicitées (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, descriptions et expériences dans les missions similaires, disponibilités et compétences appropriées du personnel, ancienneté, etc....). Chaque Bureau d'Etudes ou Consultant développera de manière sommaire, sa compréhension du dossier.

En plus des indications de vos qualifications sus mentionnées, une fiche de candidature pour consultant individuel ou BET dûment remplie devra également être jointe à votre dossier. Les dites fiches sont téléchargeables sur le site du BMN www.bmncameroon.org Il est à préciser qu'un même consultant ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET). Dans le cas échéant, les deux cabinets seront éliminés de cet AAMI.

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

Les références des experts (curriculum vitae et diplômes certifiés) **(35 points)** ;

Les références du BET ou du Consultant, relatives à la réalisation des prestations analogues pour la ou les prestations choisies **(40 points)** ;

Compréhension de la mission **(15 points)** ;

Les moyens matériels **(5 points)** ;

La capacité financière **(5 points)**

N.B : le Consultant devra réaliser un score d'au moins **70 points sur 100**.

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

i) Etre un BET dans le domaine de l'objet des présentes prestations à savoir :

- Diagnostic
- Accompagnement
- Formations
- Audit à blanc
- Audit de certification

Chaque soumissionnaire devra préciser la ou les prestations pour lesquelles il soumissionne dans son dossier de candidature. Il est à préciser que pour le cas des consultants individuels, ils ne seront sélectionnés que pour les diagnostics et les audits à blanc.

ii) Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

ii.1) présenter un dossier administratif conforme aux spécificités du point 4 ci-après ;

ii.2) avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet de la ou les prestations choisies;

ii.3) disposer d'un matériel et d'un personnel compatibles avec la ou lesdites prestations à réaliser.

iii) Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négative pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions de diagnostics, d'accompagnements ou d'audits pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

iv) Ne pas avoir plus de deux projets d'accompagnements en cours pour le compte du BMN (critère éliminatoire). Ce critère concerne uniquement les cabinets qui vont soumissionner pour les accompagnements.

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email :

contact@bmncameroon.org, site web : www.bmncameroon.org ou auprès de l'Expert Normes et Qualité du BMN, Tél. Fixe : 00 237 242 131 620, Portable : (00 237) 696 234 410/ 650 802 974, Email: frederic.

7. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente consultation seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CRCE/CIPM
DU 10/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU CETIC D'AKOK**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Centre lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'extension du CETIC d'AKOK.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente et couverture
- Enduits-chapes-divers,
- Faux-plafonds, menuiserie bois et métallique,
- Électricité,
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de trois cent cinquante-un millions deux cent quarante-un mille cinq cent quatre-vingt-neuf (351 241 589) francs CFA Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les travaux seront en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de bâtiments.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financées par le budget du Conseil Régional du Centre, Exercices 2022 et suivant, sur la ligne 220 100 : Immeubles abritant les services.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, porte 212 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au 2^e étage, porte 212, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS ou sur le site de l'ARMP (<http://www.armp.cm>) disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional du Centre, porte 212 au plus tard le 11/11/2022 à 13 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CRCE/CIPM DU 10/11/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU CETIC D'AKOK. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum des travaux est de huit (08) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **11/11/2022 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre, dans la Salle de réunion, Porte 221, 2^{ème} étage du Conseil Régional du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
4. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;
5. N'avoir pas réalisé des marchés similaires (construction ou réhabilitation de bâtiment) pour un montant cumulé de cent quarante millions (140 000 000) francs CFA au cours des cinq (05) dernières années (2017,2018, 2019, 2020,2021) ;
6. Un critère essentiel non satisfaisant.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

1. L'expérience du personnel d'encadrement ;
2. La note méthodologique (la compréhension du projet avec la méthodologie d'exécution des travaux, l'ordonnancement des tâches, le planning, le rapport de visite des lieux illustré et commenté).
3. Le matériel ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Centre, Porte 212, 2^{ème} étage de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE D'OBALA

AVIS DE CONSULTATION N°001/ AC/ COB/CIPM/ 2022 DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune d'Obala, autorité contractante, lance un avis de consultation ouverte pour la fourniture pédagogique et scolaire ou paquet minimum aux écoles de la commune d'Obala

2. Consistance des prestations

ETAT DU PAQUET MINIMUM POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023				
N°	Désignation et caractéristiques			Unités
	I-KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE			
A1	Cahier de préparation 80g de 400pages			u
A2	Craie blanche(carton de 16 boites de 100)			carton
A3	Craie couleur(carton de 16 boites de 100)			carton
A4	Crayons à bille(bleu) boite de 50			boite
A5	Crayons à bille(rouge) boite de 50			boite
A10	sous chemises			paquet 250
A11	Chemises cartonnées			paquet de 100
A12	Papiers A4			carton de 5
A14	Agrafeuses 8/4			u
A15	Colle à papier			litre
A16	Enveloppes A4			paquet de 100
A18	Trombones			paq de 1000
A21	Cahier de 300 pages niveau 1			u
A22	cahier de 300 pages niveau 2			u
A23	cahier de 300 pages niveau 3			u
	II-PHARMACIE			

D1	Artésunate+Amodiaquine 50/153mg	boite
D2	Artésunate+ Moantène 20/120mg	boite
D3	Paracétamol 500g	boite
D4	Bétadine	flacon
D6	Compresse 20x20, paquets de 500 compres	paquet
D7	Coton hydrophile, paquets de 500 grammes	paquet
D8	Sparadraps perforés 10cmx5m	rlx
D9	paires de ciseaux	u

3. Allotissement

Ce marché a un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine concerné.

5. Financement

La fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles publiques d'un montant prévisionnel de 8 285 800 FCFA est financée par le BIP MINEDUB 2022, imputation : 56 15 102 02 641176 464290 426

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune d'Obala.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'OBALA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA payable à la recette Municipale de la Commune d'Obala.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

8. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs, quantitatifs et estimatifs doivent être chiffrés. Les offres rédigées en français ou en anglais établies en sept (07) exemplaires (dont l'original et six (06) copies), doivent être déposées sous enveloppe fermée cachetée, contre récépissé au Service de la passation des marchés (Service Technique) de la Mairie d'Obala sis au premier étage de l'immeuble abritant la Commune, au plus tard le **11 novembre 2022 à 10 heures**, heure locale, et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION

N°001/ DC COB/ / CIPM / du 14 octobre /2022

POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de 15 jours

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 7.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **cent soixante-cinq mille sept cent seize (165 716) francs CFA**; La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **11 novembre 2022 à 11 heures** par la **Commission interne de passation des marchés à la Mairie d'Obala.**

12. Critères d'évaluation

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue. Toutefois, l'offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant trente (**30**) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du Service de passation de marchés de la Commune d'Obala, dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert : 1517

Tous les soumissionnaires doivent joindre un CD de leurs offres dans leur enveloppe.

YAOUNDE le 14 Octobre 2022

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE
D'URGENCE N° 063/D13-342/DC/MINSANTE/CIPM /2022 RELATIVE A LA PRODUCTION DES AFFICHES
GRAND FORMAT POUR PANNEAUX PUBLICITAIRES POUR LES REGIONS DU SEPTENTRION**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
56-40-046-01-01-16-670010-3617

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la production des affiches grand format pour les panneaux d'affichage du Centre National de Transfusion Sanguine dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

La présente cotation concerne la production des affiches présentant au moins les caractéristiques suivantes :

Format: 6x3M et 4x3M

Type de support :

- Matière : papier blanc

- Fourreaux et œillets en option

Type de fichier :

- Format de type : PDF HD, AI, PSD, EPS vectorisé pour une impression optimale

- Documents issus de logiciels bureautiques (PowerPoint, Excel, Word, Publisher, OpenOffice, ...) convertis en PDF

- Textes entièrement vectorisés

- Travailler sur l'espace colorimétrique CMJN (Cyan Magenta Jaune Noir) utilisé pour l'impression.

Taille et résolution du fichier :

- Images en 300 DPI (pixels par pouce) minimum et en CMJN.

- Maquette à l'échelle 100% en 300 DPI pour les formats allant jusqu'à 5 m de longueur.

- Calques aplatis et que le poids du fichier soit optimisé.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de dix millions (10.000.000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises disposant les compétences et expériences dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINSANTE exercice 2022,
IMPUTATIONS :56-40-046-01-01-16-670010-361780-657.

7. Consultation du Dossier

Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTEsis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé, derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme deVingt Cinq Mille (25 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquéescomme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé à Yaoundé au plus tard le 08/11/2022 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°063/D13-342/DC/MINSANTE/CIPM /2022
RELATIF A LA PRODUCTION DES AFFICHES GRAND FORMAT POUR PANNEAUX PUBLICITAIRES POUR LES
REGIONS DU SEPTENTRION.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet de la présente demande de cotation est de quarante-cinq (45) jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances d'un montant de : 200 000 (Deux Mille) francs CFA

Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de la caution de soumission à l'ouverture est un motif de rejet de l'offre.

Les offres comprendront les documents ci-après :

- ü La soumission timbrée, datée et signée au tarif en vigueur ;
- ü La quittance d'achat du dossier de consultation ;
- ü Le bordereau descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- ü Le cadre du bordereau des prix unitaires ;
- ü Le dossier administratif comprenant les pièces suivantes certifiées par les autorités compétentes et en cours de validité : l'attestation d'immatriculation, l'attestation de localisation et le plan de localisation, l'attestation de non redevance, l'attestation de domiciliation bancaire, l'attestation de non exclusion des marchés publics, une attestation signée du Directeur de la Caisse National de Prévoyance Sociale, la caution de soumission.
- ü Le dossier technique comprenant les pièces ci-après: Présentation du dossier, Note sur la compréhension du travail, Références antérieures du Consultant/bureau d'étude/cabinet conseil, Compétences et capacités du personnel clé, Moyen Logistique et Techniques.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/11/2022 à de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage, l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotation, et qu'elle est l'offre la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé à Yaoundé dès publication du présent avis.

DÉNONCIATIONS

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°13588/CAA/DAG/SDAB/SAB/2022 DU 13.10.2022 AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU D'UN GROUPEMENT D'EXPERTS POUR LE TRAITEMENT DE LA MASSE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Caisse Autonome d'Amortissement a été créée par Décret Présidentiel N° 85/1176 du 28 août 1985. Etablissement public dont l'objectif est de rendre le marché monétaire et financier au Cameroun fiable et sécurisant.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Gestion des fonds d'emprunts publics de l'Etat, des organismes publics ; parapublics et de ses correspondants ;
- Fournir au Gouvernement des éléments nécessaires à l'élaboration de la politique d'endettement du pays ;
- Rechercher, étudier et négocier les financements extérieurs et intérieurs de l'Etat, en liaison avec les Départements ministériels intéressés ;
- Participer au marché monétaire et financier.

De ce fait, après près de quatre (04) décennies de fonctionnement, la CAA a produit une masse importante de documents dont l'Audit documentaire réalisé par le Cabinet Pro-File & Associates Sarl du 18 au 22 janvier 2021 a évalué à environ 1037 mètres linéaires.

Face à cette importante masse de documents non traitée, la CAA est confrontée aux problèmes de gestion d'espace, d'accès aux documents et informations, de conservation et de préservation et de sécurité du patrimoine documentaire.

Ainsi, face à l'urgence qu'impose les exigences liées à la performance et au management moderne, le Top Management de la CAA a adopté un certain nombre de mesures aux fins d'y apporter des solutions appropriées notamment l'audit documentaire, des formations du personnel, l'acquisition du matériel et équipement, et surtout le **Traitement de masse des Archives de 1985 à 2022** par le **Recrutement d'un Cabinet ou d'un Groupement d'Experts en Archivistique**.

Ladite démarche s'appuie sur le cadre réglementaire et normatif en matière d'archivage porté par les textes :

- La loi N°2000/010 du 19 décembre 2000 et son décret d'application N°2001/958/PM du 1^{er} novembre 2001 *régissant les archives au Cameroun*.
- La norme ISO 9001/2015 en son Chapitre 4 : « *Maîtrise documentaire* »
- La norme ISO 15489 sur le *Records Management*
- L'Acte Uniforme OHADA en Article 24 sur les délais réglementaires de *conservation des documents comptables*.
- Le Règlement N°01/CEMAC/UMAC/CM du 11 avril 2016 de la COBAC en son Article 38 : « *De la conservation des pièces et documents par institutions financières* ».

Compte tenu de ce que les archives permettent :

- D'avoir la trace de ce qui a été fait par le passé (Mémoire de l'entreprise) ;
- De disposer d'un outil d'aide à la prise de décision (Management) ;
- D'avoir un instrument de mesure de l'efficacité, de la lisibilité et de la visibilité des actions de l'entreprise (Gouvernance)
- De disposer des outils et moyens d'accès facile à l'information (Modernité)

2. Objet

Le Directeur Général de la CAA, Maître d'Ouvrage, lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification d'un Cabinet ou d'un Groupement d'Experts en Archivistique pouvant assurer le traitement de masse des archives de la CAA.

3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder au traitement de toutes les archives collectées à la Direction Générale soit (1037 mètres linéaires) en vue de faciliter leur consultation par toute personne intéressée et ayant reçu l'autorisation de l'organisme pour le faire. L'activité s'articulera sur :

- Le traitement des archives stockées dans l'entrepôt et les différentes structures ;
- La mise à jour du répertoire des archives ;
- La codification physique et rangement des archives.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Cabinets ou/et Experts en archivistique justifiants :

- Une expérience de plus de 10 ans dans le domaine des archives.
- Des réalisations archivistiques (un contrat dans un projet de traitement physique et/ou électronique des archives dans les trois dernières années) pour les Experts ;
- Des réalisations archivistiques (un contrat

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financé par le budget de fonctionnement de la Caisse Autonome d'Amortissement.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devront être déposés sous pli fermé à la CAA, service des marchés, sis à l'immeuble siège de la CAA à Yaoundé, au niveau -1 porte S1.08 au plus tard le 05 novembre à 14 heures, avec la mention :

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 13588 /CAA/DAG/SDAB/SAB/2022 DU 13 octobre 2022 AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU D'UN GROUPEMENT D'EXPERTS POUR LE TRAITEMENT DE LA MASSE DES ARCHIVES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Dossier Administratif

Les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une Attestation d'immatriculation (Chaque membre pour le Groupement) ;
- Un plan de localisation signé su candidat et certifié sur l'honneur ;
- Une attestation de non redevance.

** NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.*

Dossier Technique

Les documents ci-dessous doivent être produits par chaque Consultant :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins quatre (04) activités archivistiques réalisées au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.
- Une note présentant sa méthodologie, son calendrier et les moyens logistiques à disposition (moyens matériels, etc.) ;
- Le Personnel requis pour la mission en fournissant (curriculum vitae signé et daté, copie certifiée conforme des

diplômes, attestation de présentation de l'original des diplômes).

Critères d'évaluation du Dossier technique

CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉPARTITION	POINTS	
		NOMBRE	SOUS TOTAL
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	Format	1,5 pts	05 pts
	Respect de l'ordre des pièces	1,5 pts	
	Intercalaires	2 pts	
COMPRÉHENSION DE LA MISSION	*Bonne compréhension	15 pts	15 pts
	*Compréhension Moyenne	5 pts	
	*Faible compréhension	1 pt	
	(au moins 3 observations)		
MÉTHODOLOGIE ET PLANNING D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS	Méthodologie d'intervention :	12 pts	20 pts
	*Bonne (12 pts)		
	*Moyenne (08 pts)		
	* Faible (05 pts)		
	Planning d'exécution conforme à la méthodologie :	8 pts	
	*Bonne (08 pts)		
	*Moyenne (5 pts)		
EXPÉRIENCE DU CONSULTANT (Références du Consultant Qualification et Compétences)	Justifier des réalisations archivistiques au cours des trois (03) dernières années	25 pts	25 pts
	-Diplômes certifiés plus CV signé et daté	15 pts	30pts
	-Au moins dix (10) ans d'expérience dans les prestations similaires	15 pts	

Logistique	<u>Ordinateurs :</u>		05 pts
	*02 ordinateurs portables	2 pts	
	*pièces justificatives d'achat	1 pt	
	<u>Imprimante :</u>		
	*01 imprimante	1 pt	
	*pièce justificative d'achat	1 pt	
TOTAL			100 pts

8. Critères d'évaluation

1 critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2 Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Compréhension de la mission ;
- c) Références du Consultant pour des missions similaires ;
- d) Qualifications et compétences du Consultant ;
- e) Méthodologie d'exécution des prestations ;
- f) Moyens logistiques.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la CAA sis au niveau -1, porte S1.08 de l'immeuble CAA à Yaoundé.

Tel : +237 222 22 22 26/ 222 22 01 87

Fax : +237 222 22 01 29

Email : caa@caa.cm

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

KENDEM JOHN FORGAB

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUE N° 021/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE
2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1) **Autorité Contractante** : Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 2) **Maître d'Ouvrage** : Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 3) **Objet** : Travaux d'interconnexion des deux groupes électrogènes des bâtiments des services centraux du MINRESI.
- 4) **Résultat de l'attribution** :

Soumissionnaire	Offre Administrative	Note Finale	Montant TTC (FCFA)	Rabais	Délai (Mois)	Rang
Panafrican Pacific Holdings Sarl BP : 14 200 Yaoundé Tél: 6 99 44 93 54	Conforme	92/100	19 899 819	/	01	1 ^{er}
New Avenir Group Sarl BP : 35497 Yaoundé Tél: 6 96 21 74 05	Conforme	Éliminé pour fausse déclaration				

YAOUNDE le 11 Octobre 2022

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

COMMUNE DE DIBANG

DECISION N° 04/D/MP/AT/2022 DU 11/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE BOGA, MARCHÉ DE NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, ET SONG NGOS DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

Vu la constitution ;
Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;
Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2022 ;
Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;
Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;
Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;
Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;
Vu la Décision Municipale 03/DM/CD/21 du 15/02/2021 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIBANG ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, N°04/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 du 31/08/2022, pour l'exécution des travaux de Construction de six (06) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de BOGA, MARCHÉ de NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, et SONG NGOS, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de DIBANG, N° 2022/009/L/C-DIB/CIPM du 10 octobre 2022 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire **AIR FORAGE SARL, BP 30342 Yaoundé, Tél : 675 11 71 27, NIU M030800024698-S**, a été retenu pour l'exécution des travaux de Construction de six (06) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de BOGA, MARCHÉ de NDOUPE, DIBANG LOG MBON, DIBANG LOG PEG, SONG NGOCK BISSO, et SONG NGOS, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre. Et pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SODECAO/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE CENT QUARANTE-SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT VIRGULE VINGT-SEPT (147 477,27) LITRES DE PRODUITS PÉTROLIERS EN VRAC, EN PROCÉDURE D'URGENCE À LA SODECAO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SODECAO communique :

La Société TRADEX S.A a été retenue pour la fourniture de cent quarante-sept mille quatre cent soixante-dix-sept virgule vingt-sept (147 477,27) litres de produits pétroliers en vrac, en procédure d'urgence à la SODECAO, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné aux conditions suivantes :

Objet du Dossier d'Appel d'Offres	Montant du Marché	Délai de livraison
	F CFA	
Fourniture de cent quarante-sept mille quatre cent soixante-dix-sept virgule vingt-sept (147 477,27), en procédure d'urgence.	84 999 999,34	Vingt (20) jours

La Société TRADEX S.A est invitée à prendre attache avec la SODECAO (Service des Marchés) pour l'établissement du projet de Marché.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°015/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°014/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES LOCALITES DE BONAMOOUSSADI, BANGUE ARRONDISSEMENT DE DOUALA V, DEPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME. FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5eme,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant code General des collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu le deeret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant creation de la Commune d'Arrondissement de Douala 5eⁱⁿ ;

Vu le Decret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Vu le Decret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au controle de ('execution des marches publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/M1NFI/ du 30 decembre 2021 portant instructions relatives a l'Execution, au suivi et au controle du Budget de l'Etat, et autres Entites Publiques pour l'exercice 2022

Vu le decret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **MBOUTOU Benjamin** comme prefet

du Departement du Wouri ;

Vu L'arrete N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'election de Monsieur MFEUNGWANG

Richard comme Maire et des adjoints au Maire a l'issue du scrutin du 09 Fevrier 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{eme} Departement du Wouri, Region du littoral ;

Vu Le Dossier D'APPEL **D'OFFRES NATIONAL OUVERT** N°014/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES LOCALITES DE BONAMOOUSSADI, BANGUE ARRONDISSEMENT DE DOUALA V, DEPARTEMENT DU WOURI.

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le proces-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marches de la Commune d'Arrondissement de Douala 5eme ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : la lettre commande objet de l'appel d'offres susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
BEDDECOM, B.P: 8948 Douala, Tel : (+237) 679 64 70 68 / 699 83 37 63	8 375 000 HT 9 987 188 TTC	TROIS(3) MOIS

ARTICLE 2 : La presente decision sera communiquee et publiee partout ou besoin sera. -I?

DOUALA le 22 Aout 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE NGANHA**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que la lettre-commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C.NGANHA/CIPM/2022 du 13/09/2022 relatif aux travaux d'aménagement de certains Carrefours dans la Ville de Ngan-Ha est attribuée aux **ETS EMMERGENCY**, Tél. : 699 56 87 30 au montant **TTC 14 999 313 F** avec un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de la procédure.

NGANHA le 10 Octobre 2022

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 05/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/2022/AAONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A L'ENERGIE SOLAIRE DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maitre d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° 2022/008/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 du 12 OCT 2022 ;
3- Financement: Budget de l'Université de Ngaoundéré, exercice 2022, Imputation: 119-09-390013/462.
4- Attribution :

N°	Objet	Attributaire	Montants (TTC) en FCFA	Délais
1	Travaux d'électrification à l'énergie solaire du Campus de l'Université de Ngaoundéré	ETS MAMOUDOU NASROU , BP: 355 Ngaoundéré	98 999 478	Deux (02) mois

- 5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 12 Octobre 2022

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
065/D13-340/AONO/MINSANTE/CIPM /2022 DU 07/10/2022 RELATIF A L'ORGANISATION DES CARAVANES
ET CAMPAGNES DE DON DE SANG DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE- EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du Système national de transfusion sanguine, le Ministre de la Santé Publique envisage de procéder à l'organisation d'une caravane et campagne de collecte de sang dans les trois régions du septentrion.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la réalisation des caravanes et campagnes de collecte de sang.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de Quatre Vingt Millions (**80 000 000**) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Budget de fonctionnement MINSANTE- EXERCICE 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique, derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cent Mille (100 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom

du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE au plus tard **le 08/11/2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 065/AONO/MINSANTE/CIPM /2022 07/10/2022 RELATIF A L'ORGANISATION DES CARAVANES ET CAMPAGNES DE DON DE SANG DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de **Trente (30) jours** dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des fournitures. Les livrables objets de ces prestations seront livrés à la Division des Etudes et des Projets du MINSANTE.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : Deux Millions (2.000.000) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08/11/2022 à 14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la **salle de réunion de ladite Commission** sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**CRITERES ELIMINATOIRES :**

- i) Absence du cautionnement de soumission ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- iii) Absence de justificatif de l'existence d'une disponibilité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel du marché;
- iv) Absence de justificatif d'expérience dans le domaine de la mobilisation communautaire dans le domaine de la santé ;
- v) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- vi) Le non-respect de 75% des critères essentiels ;
- vii) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des 03 dernières années;

CRITERES ESSENTIELS :

- i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- ii) Expérience dans les prestations similaires ;
- iii) Planning et délai d'exécution;
- iv) Preuves d'acceptation des conditions du marché;
- v) Capacité financière.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 75% des critères essentiels.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé à Yaoundé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé à Yaoundé dès publication du présent avis ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir

appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DE CONSULTATION N°.002/AC/ARSEL/CIPM/2022 DU 13/10/2022 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SÉCURISATION DU SIÈGE, DES BUREAUX DU PROJET DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DE TROIS RÉSIDENCES DE CERTAINS RESPONSABLES DE L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ POUR L'EXERCICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
002 21000 210 612

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) lance une consultation pour solliciter les prestations de gardiennage et de sécurisation du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège et des résidences de certains responsables.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le dossier de demande de cotation et portent essentiellement sur la mise en place des agents de surveillance sur chaque site y compris tous les équipements nécessaires pour leur bonne exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour les prestations de gardiennage et sécurisation pour l'exercice **2023** est de TTC quarante millions (40 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux sociétés de gardiennage et de sécurité de droit camerounais dûment agréées par le Ministère en charge de l'Administration Territoriale.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, Ligne 2023 002 21000 210 612 060exercice **2023**

Les prestations minimales attendues sont précisées dans les spécifications techniques.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, téléphone (237) 222-21-10-12, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax : 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 14/11/2022 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Dossier de Demande de Cotation N°002 /DC/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/CIPM/SIGAM/ 2022 du13/10/2022 Pour les prestations de gardiennage du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège, et de trois résidences de certains responsables de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité pour l'exercice 2023.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations de gardiennage et de sécurisation est de douze (12) mois à compter du 1^{er} janvier 2023 à 0h00.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 14/11/2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

N° _____ /AC/K/MOD/SIGAM/2022DU _____ RELATIF AUX TRAVAUX
DE REHABILITATION DE LA COURS D'APPEL DE MAROUA, DEPARTEMENTDU DIAMARE, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPAT, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , RAS
IMPUTATION
569419505110000523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation relatif aux travaux réhabilitation de la Cours d'Appel de Maroua, dans le Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA COURS D'APPEL DE MAROUA, DEPARTEMENTDU DIAMARE,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ce projet est de **Vingt Quatre Millions Quatre Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Trois Cent Soixante Sept (24 494 367) Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de BTP.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de BTP.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), dès publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis de Consultation, la Demande de Cotation peut être obtenue dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en **sept (07)** exemplaires, dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de l'Extrême Nord, au plus tard le à **14h30mn** Heures précises, heure locale, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA COURS D'APPEL DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPAT, EXERCICE 2022"

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour les travaux est fixé à **trois (03) mois** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est fixé à **quatre cent quatre-vingt-neuf mille (489 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

N.B : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non production pourra entraîner la disqualification du candidat.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le _____ à **15h30mn** précises dans le Bureau de la commission Régional de Passation des Marchés sis dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires****A. Pièces administratives :**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier incomplet ;

B. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **vingt- (20) critères essentiels sur vingt-neuf (29)**.

C. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la Demande de Cotation, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua ou à la Délégation Régionale l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Extrême-Nord.

MAROUA le 12 Octobre 2022

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/FODECC/CSPM/ 2022 DU 11 OCTOBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE
POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU PARC
AUTOMOBILE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
03 114 00 30 67 00 42

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription d'une police d'assurance automobile triennale pour la couverture des véhicules du parc automobile du FODECC.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Références (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des services est de **Francs CFA cent cinquante millions (150 000 0000)** pour les trois (03) exercices répartis comme suit :

Tranche ferme : cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;

Première tranche conditionnelle : cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;

Deuxième tranche conditionnelle : cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats Membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du FODECC des exercices 2022 et suivants, dont l'imputation est : 2022 03 114 00 30 67 00 42 « Assurance automobile ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ème} étage, téléphone 222 21 88 24, E-mail : contact@fodecc.cm, dès la publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu ou retiré au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ème} étage, téléphone 222 21 88 24 dès la publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Francs CFA 120 000 (cent vingt mille)** au « Compte Spécial de CAS- ARMP » ouvert à la BICEC sous le n° 33598860001 – 94.

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois répartis comme suit :

Tranche ferme : couverture sur douze (12) mois ;

Première tranche conditionnelle : couverture sur douze (12) mois ;

Deuxième tranche conditionnelle : couverture

9. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant de Francs CFA trois millions (3000 000) délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO devra être produite. Elle doit rester valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres

10. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

Les Offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ème} étage, téléphone 222 21 88 24, E-mail : contact@fodecc.cm, au plus tard le **04 Novembre 2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/FODECC/CSPM/ 2022 DU 11 OCTOBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu **le 04 novembre 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de conférence de l'immeuble Siège du FODECC, sise au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux (02) types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'agrément pour la branche sollicitée ;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt pour cent (80%) de « OUI » ;
- Absence de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite « Lu et Approuvé » avec cachet, nom et qualité du signataire ;
- Toute prime en dessous de 90% du budget prévisionnel ;
- Non-respect du tarif minimum automobile obligatoire et des valeurs des véhicules à assurer (Voir Arrêté N°000380/

MINEFI/DCE/A du 16 novembre 1994 fixant les tarifs d'assurance de responsabilité civile applicable aux véhicules terrestres à moteur en annexe du DAO) ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon la notation à points conformément aux critères du tableau ci-après :

N° Critères**Oui / Non**

- 1 Présentation générale de l'Offre
- 2 Références générales du Soumissionnaire (représentativité territoriale, Chiffres d'affaires moyen sur les trois (03) derniers exercices, conditions spécifiques)

Références spécifiques du soumissionnaire dans la branche considérée au cours des trois (03) dernières années (attestation de bonne exécution des prestations des contrats avec des flottes de véhicules de plus de quinze (15) véhicules, chacun souscrit au cours des trois (03) dernières années.
- 3

NB : joindre première et dernière page du marché et le PV/attestation de bonne exécution ou de satisfécit afférent
- 4 Compréhension et Description détaillée des garanties sollicitées
- 5 Modalités de mise en jeu des garanties et Délai de réaction en cas de sinistre
- 6 Couverture des engagements réglementés (cer)
- 7 Couverture de la marge de solvabilité (cms)
- 8 Cadence de règlement des sinistres dans la branche considérée au cours des cinq (05) dernières années 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021
- 9 Traité de réassurance dans la branche considérée en cours de validité
- 10 Autres facilités accordées

TOTAL**10 OUI**

Les critères et sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante et satisfait à tous les critères éliminatoires.

Le score minimum technique requis est de quatre-vingt pour cent 80% de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation (pièce 12).

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2^{ème} étage, téléphone 222 21 88 24.

Dénonciation et Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 11 Octobre 2022

Le ADMINISTRATEUR

BETSY EPSE YONDJEU Danielle Bernise

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°026/C/CR/LT/SG DU 10 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CIPM/CR/LT DU 07 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC DISTRIBUTION A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON-DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par décision N°032/D/CR/LT/SG signé le 10 OCTOBRE 2022, l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné a été déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 du Décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics. Il s'agit :

N°	MAITRE D'OUVRAGE	SOUSMISSIONNAIRE	MOTIFS
01	LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL	ETS JUBILE	NON RESPECT DU CRITERE ELIMINATOIRE DEFINI DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES A SAVOIR : « LE NON-EXECUTION D'UN PROJET SIMILAIRE AVEC CHATEAU D'EAU D'AU MOINS QUARANTE-CINQ MILLIONS (45 000 000) DE FRANCS CFA, JUSTIFIE PAR DES REFERENCES (OS, PV, PREMIERE ET DERNIERE PAGE DU MARCHE) ».

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres

DOUALA le 10 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 067/D13-337/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 07/SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX DANS LES FORMATIONS SANITAIRE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national ouvert **Pour La Fourniture Des Equipements Biomédical Dans Les Formations Sanitaire.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements suivants:

- 10 Extracteur d'oxygène ;
- 10 Couveuse avec photothérapie ;
- 01 Electroencéphalogramme ;
- 03 Kit de réanimation pour nouveau née ;
- 02 Automate analyseur multiparamétrique ;
- 05 Appareil de photothérapie baladeur ;
- 08 Lit pour soin d'urgence ;
- 08 Matelas anti-escarre.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de **(248 357 758) deux cent quarante-huit millions trois cent quarante-sept mille sept cent cinquante-huit FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés de droits camerounais spécialisées dans le domaine de la fourniture de matériel médicale disposant d'un agrément de distribution du matériel et consommable délivré par le MINSANTE.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINSANTE ; Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés publique au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé publique abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **cent vingt mille (120 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du service des marchés publics du MINSANTE au plus tard le **10/11/22 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*« Appel d'Offres National Ouvert N°057AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 07/10/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX DANS LES FORMATIONS SANITAIRE.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des dites fournitures est de **Quarante-Cinq (45) jours**.

LIEU DE LIVRAISON : Magasin du MINSANTE.

Les noms des formations sanitaires bénéficiaires pour chacune des régions seront fixés par décision du Ministre de la Santé Publique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date original de validité des offre. Le montant de la caution de soumission est de : **quatre millions cinq cent-quatre-vingt mille (4 580 000) FCFA TTC.**

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financières aura lieu le **10/11/2022 à partir de 14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- i) Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures ;
- iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- iv) N'avoir pas satisfait à au moins trois (03) des quatre (04) critères essentiels ;
- v) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- vi) Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant ; vii) Absence de l'autorisation signée du fabricant ou de son représentant agréé des équipements médicaux proposés par le soumissionnaire dans le descriptif de la fourniture ;
- viii) Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ;
- ix) **Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés**
(Voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*) ;
- x) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.
Absence d'un agrément de distribution du matériel et consommable délivré par le MINSANTE.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- ii) Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
- iii) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;
- iv) Planning et délai de livraison.
- v) Capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnelle
Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.
- vi) Référencé de l'entreprise : Avoir réalisé au moins un marché dans le domaine des fournitures durant les trois dernières années.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Cent Vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Service des marchés public du Ministère de la Santé Publique** sis au second étage de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge, Tél/Fax : 222 23 44 17 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.
Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°027/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022
POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE
SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU la Demande de Cotation N°027/DC/SNI/CIPM/22 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI ;

D E C I D E

Article 1^{er} : La consultation n°027/DC/CIPM/22 du 22/09/2022 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°021/DC/CIPM/22 DU 22/09/2022
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE
SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU la Demande de Cotation N°021/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI;

D E C I D E

Article 1^{er} : La consultation n°021/DC/CIPM/22 du 22/09/2022 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

COMMUNIQUE N°004/FNE/MO/22 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FNE/CIPM/22 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE) communique :

CENTRAL MOTORS CAMEROON , B.P ; 15326 YAOUNDE , Tél : (237) 222 30 80 97, est déclaré Adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'offres ci-dessus, libellé ainsi qu'il suit :

LOT N° 01 fourniture de deux (02) pick-up double cabine peugeot.

Montant TTC : 57 000 000 (Cinquante-sept millions de francs) FCFA TTC

Délais d'exécution : deux (02) mois.

Lot N°2 : fourniture d'un (01) véhicule SUZUKI S.PRESSO.

Montant TTC : 13 000 000 (Treize millions de francs) FCFA TTC

Délais d'exécution : deux (02) mois

Les responsables de la dites sociétés sont invités à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Fonds National de l'Emploi (Direction Générale, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés), pour recevoir notification de la Décision, et du projet de Marché correspondants.

Les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent Communiqué tient lieu de « MAIN LEVEE DE CAUTION ».

YAOUNDE le 1 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MENYE CAROLINE

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2022 RELATIVE À LA
REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS ET ATELIERS DE LA
COMPOSANTE 1 DU PAREC.**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) par le biais du Crédit N°62160-CM un montant de 100 millions de dollars pour remédier à certaines insuffisances relevées dans le DSSEF pour financer l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'Accord-Cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après : « **reprographie des Documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC** ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un **Contrat-cadre** à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

2. Participation et origine

La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à tous les prestataires Shortlistés/intéressés, justifiant d'une expérience avérée dans la reprographie des documents, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC. Il s'agit de :

1. IMPRIMERIE SAINT-PAUL YAOUNDE B.P: 763 - Mvolye Yaoundé ; (+237) 222 31 18 56
2. GROUPE MINUTE Sarl ; Tel : (+237) 677 46 18 97 ; BP : 4 801 – Yaoundé
3. PATOH PUBLISHERS ; BP : 1 467 – Yaoundé; Tel: (+237) 697 00 41 63
4. Ets NECTARE ; Tel : (+237) 679 647 807 ; – Yaoundé
5. ETS H G O ; Tel : (+237) 675 044 442 ; BP : 11 387– Yaoundé
6. DIGNITY PRINTS; Tel: (+237) 651 63 22 99; BP : – Yaoundé

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur invite les Prestataires intéressés à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en **sept (07) exemplaires (un original et 6 copies)** marqués comme tels, à la **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC**, située à **Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75** au plus tard le **10 Novembre 2022 à 14 heures précises, heure locale**, et contenant la mention :

*« Demande de Cotations N°010/DC/PAREC/UCG/SPM/CSPM/10-2022, du 10/10/2022 pour la Reprographie des Documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC .
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».*

5. Delai de Livraison

Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans **les quarante-huit (48) heures au maximum**, dès réception de la demande du PAREC.

Ce contrat est exécuté pendant douze (12) mois, tant que le prestataire donne satisfaction.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAREC, à l'adresse ci-dessous, le **10 Novembre 2022 à 15 heures précises dans la Salle des réunions de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent.

8. Attribution

Le Programme attribuera le Contrat-cadre sur proposition de la CSPM au prestataire, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et évaluée la moins disante.

NB : Le Programme invitera ledit prestataire avant la signature du contrat-cadre, pour lui expliquer les modalités de gestion du contrat cadre (livraison, paiement...), ceci consigné dans un procès-verbal signé par les deux parties.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°064/D13-341/AONO/MINSANTE/CIPM /2022 RELATIF A LA PRODUCTION ET DIFFUSION
DES CONTENUS MEDIATIQUES POUR LES REGIONS DU SEPTENTRION ET LE RESTE DU TERRITOIRE
NATIONAL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du Système national de transfusion sanguine, le Ministre de la Santé Publique envisage de procéder à la production et diffusion des contenus médiatiques pour les régions du septentrion et le reste du territoire national.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- Élaboration de la campagne de communication et plan média
- Conception, Production et traduction des supports
- Diffusion et suivi de la campagne

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans le domaine.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Budget de fonctionnement MINSANTE-EXERCICE 2022.

L'enveloppe prévisionnelle est de Cinquante Millions (50 000 000) FCFA TTC.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique, derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.coleps.cm>

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cent Mille (100 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom

du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE au plus tard le 08/11 /2022 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 064/D13-341/AONO/MINSANTE/CIPM /2022
RELATIF A LA PRODUCTION ET DIFFUSION DES CONTENUS MEDIATIQUES POUR LES REGIONS DU
SEPTENTRION ET LE RESTE DU TERRITOIRE NATIONAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de Trente (30) jours dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des fournitures.

Les livrables objets de ces prestations seront livrés à la Division des Etudes et des Projets du MINSANTE.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de Un Million (1 000 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

1. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du

soumissionnaire sont les suivantes :

? 5 MO pour l'Offre Administrative ;

? 15 MO pour l'Offre Technique ;

? 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

? Format PDF pour les documents textuels ;

? JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : Un Millions (1.000.000) Francs CFA.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 08/11/2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

- i) Absence du cautionnement de soumission ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- iii) Absence de justificatif de l'existence d'une disponibilité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel du marché;
- iv) Absence de justificatif d'expérience dans le domaine de la mobilisation communautaire dans le domaine de la santé ;
- v) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- vi) Le non-respect de 75% des critères essentiels ;
- vii) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des 03 dernières années;

1. CRITERES ESSENTIELS :

- i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- ii) Expérience dans les prestations similaires ;
- iii) Planning et délai d'exécution;
- iv) Preuves d'acceptation des conditions du marché;
- v) Capacité financière.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 75% des critères essentiels.

13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé à Yaoundé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé à Yaoundé dès publication du présent avis ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

ASSISTANTE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir

appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N°03/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 023/2022/AAONO/UN/R/SG/DIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX CHAMBRES FROIDES AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1 - Maître d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° 2022/010/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022 DU 12 OCT 2022
3- Financement: Budget de l'Université de Ngaoundéré, exercice 2022, Imputation: 119-09-390013/462.
4- Attribution :

N°	Objet	Attributaire	Montants (TTC) en FCFA	Délais
1	Travaux de réhabilitation de deux chambres froides au restaurant universitaire de l'Université de Ngaoundéré	ETS N.D.C BP: 11 30 Yaoundé	24 998 079	Deux (02) mois

- 5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 12 Octobre 2022

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DOSSIER DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE CONSULTATION N°03/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ENSEIGNE DE LA REGION A LA LIMITE EST (FRONTIERE AVEC LA REGION DU CENTRE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la visibilité du Conseil Régional du littoral, son Président envisage de lancer une Consultation en vue de la sélection d'une entreprise pour l'installation d'une enseigne de la Région à la limite EST (frontière avec la région du Centre).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:

MONTANTS TTC (FCFA)
8 000 000
Huit millions francs

4. Allotissement

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 du Conseil Régional du Littoral, sur la ligne d'imputation budgétaire 222250

7. Consultation du Dossier

Le dossier dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à au Conseil Régional du Littoral.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, Service Technique, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs FCFA** dans le compte n° **33598800001-89** intitulé **“Compte Spécial CAS-ARMP”** ouvert dans toutes les **Agences BICEC**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis dossier de consultation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une (01) version numérique devrait parvenir à au Conseil Régional du Littoral sous pli fermé au plus tard le **20 OCTOBRE 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

Consultation N°03/DC/LT/CR/CIPM/2022 du 28 SEPTEMBRE 2022

Pour la mise en place d'une enseigne de la Région à la limite EST (frontière avec la région du Centre).

Financement : Budget d'Investissement Public du Conseil Regional du Littoral

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de

MONTANTS TTC (FCFA)
160 000
Cent soixante mille francs

et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **20 OCTOBRE 2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Procurement. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Absence d'une pièce ou non-conformité après 48h de l'ouverture ;

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - Lettre de soumission timbre 1500 frs ;
 - D'un prix unitaire quantifier;
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la main)
 - Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressort du marché
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
 - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier dossier de consultation.
 - De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
 - Note inférieure à 20/25.

Principaux critères de qualification (cf les anciens DAO)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- La disponibilité du matériel (04 rubriques) oui/non
- Les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- L'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Plan de l'enseigne (01 rubrique) oui/non

Le non-respect d'au moins 20/25 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (tout taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Conseil Régional du Littoral.

- Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de marchés publics.

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**COMMUNIQUE N°001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION
DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°004/AONO/FODECC/CSPM /2022 DU 08 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN GARAGE
POUR LA MAINTENANCE DES VÉHICULES DU PARC AUTOMOBILE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Le Prestataire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert mentionné :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN F
LEON SARL, BP : 15755 YAOUNDE Cameroun Téléphone : 222 208 871 / 699 95 63 84 / 675 18 07 76	34 997 830

L'attributaire du Marché est invité à se présenter dès diffusion du présent Communiqué au secrétariat de l'Administrateur du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, pour suite des procédures administratives. Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication. Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 13 Octobre 2022

Le ADMINISTRATEUR

BETSY EPSE YONDJEU Danielle Bernise

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !